INTEGRA GOLD CORP

Résumé de la rencontre

Rencontre 4 – Comité de suivi

Projet Lamaque Sud

7 décembre 2016

Version adoptée

MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Théberge souhaite la bienvenue aux participants à cette quatrième rencontre, et dernière de 2016, du Comité de suivi du Projet Lamaque Sud d'Integra Gold (ci-après Integra). Il passe ensuite la parole à M. Chabot qui remercie les gens d'être présents ce soir à l'approche des fêtes.

M. Théberge présente brièvement les objectifs de la rencontre :

- ✓ Faire une mise à jour du Projet ;
- ✓ Présenter le suivi des engagements ;
- ✓ Partager les résultats de la récente étude sur le bruit ;
- ✓ Échanger sur le Rapport annuel des activités du Comité de suivi ;
- ✓ Apporter des précisions concernant les sièges de substituts à combler.

Il demande aux membres s'ils aimeraient ajouter un point à l'ordre du jour, ces derniers mentionnent que non.

SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Joël Pagé enchaine en présentant l'avancement des points de suivis discutés lors de la dernière rencontre. En ce qui concerne l'évaluation de la qualité de l'air, un projet de caractérisation sera présenté aux membres au point portant sur les suivis environnementaux. Il mentionne ensuite que les résultats de concentrations des contaminants à l'effluent minier seront présentés. M. Pagé annonce ensuite qu'il est prévu de discuter de la version préliminaire du Rapport d'activités du Comité de suivi pour l'année 2015-2016. Il souligne ensuite qu'Integra a respecté l'engagement pris lors de la dernière rencontre de partager les horaires de sautage avec les gestionnaires du complexe hôtelier à proximité, afin de faciliter leurs observations, et que des échanges ont eu lieu avec eux depuis. Finalement, concernant la demande en lien avec un calendrier du Projet pour les deux prochaines années, il explique qu'il sera possible de partager l'information suite à la réalisation de l'échantillonnage en vrac seulement, afin de respecter les modalités de la Loi sur les marchés financiers.

M. Théberge interroge le gestionnaire du complexe hôtelier sur la nature de l'information partagée en matière d'horaires de sautages afin de s'assurer que le tout répondait à ses attentes, ce qui a été confirmé. Il passe ensuite la parole à M. Chabot.

MISE À JOUR DU PROJET

M. Chabot présente les derniers faits saillants en lien avec l'entreprise. Entre autres, il souligne la nomination de M. Raynald Vézina à titre de nouveau membre du conseil d'administration. Il explique ensuite que des foreuses sont actives actuellement à Lamaque Profond afin de recueillir des données géologiques sous l'ancienne mine Lamaque. Integra a obtenu de bons résultats de

forages qui furent diffusés par voie de communiqué de presse. Pour les travaux d'exploration à Sigma Est, il explique qu'une foreuse a dû être transportée au site par hélicoptère à cause de la composition très humide du terrain. Finalement, il souligne qu'Integra a connu une année record en 2016 avec 115 000 m de forage réalisés.

Équipe projet

M. Chabot poursuit en mentionnant que le Projet compte maintenant 45 employés sur le site et 565 jours sans accident. Des rencontres en santé-sécurité sont tenues sur une base régulière et une équipe de sauvetage minier a été mise en place.

Les travaux de la rampe

Integra prévoit développer environ 175 m par mois pour la rampe, mais des contraintes comme la découverte d'infiltration d'eau peuvent parfois ralentir les travaux. En 2016, ce sont 11 M$ qui furent dépensés en travaux. Même si le développement de la rampe présente environ un mois de retard, les travaux avancent bien.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 1	
Sur la carte, est-ce l'accès à la ventilation qu'on voit au nord ?	M. Chabot confirme que c'est exact. La sortie de secours est située au même endroit.

Études techniques et autorisations

Le certificat d'autorisation (CA) demandé pour l'agrandissement du site Triangle a été reçu et la demande de bail minier est toujours en cours. L'étude économique de type faisabilité a bien progressé et la publication de l'évaluation économique préliminaire est prévue au début de l'année 2017.

Retombées économiques

L'objectif que s'était fixé l'entreprise en matière de retombées économiques locales était de 75 %, lequel avait été dépassé en 2015 avec un taux de 79 %. Pour les dix premiers mois de l'année 2016, l'entreprise a atteint un taux de 78 %, soit une valeur de 11,2 M$, qui se divise comme suit :

- ✓ 60 % à Val-d'Or ;
- ✓ 18 % en Abitibi-Témiscamingue ;
- ✓ 18 % au Canada.

Ces dépenses incluent l'achat de matériel, les services, les équipements, les biens, les salaires et les dons. La valeur des dons remis à des organismes locaux représente 2% des dépenses, soit 0.2 M$. M. Chabot souligne qu'Integra est très fière que l'argent demeure en région et que

beaucoup d'efforts sont déployés en ce sens. Il explique que pour ce faire, l'entreprise ne choisit pas nécessairement les biens et services les plus économiques. À titre d'exemple, le choix des explosifs s'est arrêté sur des produits faits au Québec, qui peuvent parfois être plus chers, mais qui au bout du compte représentent des investissements plus structurants. Il ajoute aussi qu'une Politique d'achats est en cours de rédaction afin de formaliser ces bonnes pratiques.

Travaux à Sigma

De nombreux travaux pour maintenir le site Sigma en bonnes conditions ont été réalisés, dont entre autres :

- ✓ Le nettoyage extérieur et intérieur de l'usine ;
- ✓ Des améliorations apportées aux bâtiments ;
- ✓ L'entretien du parc à résidus Sigma ;
- ✓ L'inspection statutaire annuelle du parc faite par AMEC ;
- ✓ L'ensemencement pour réduire les poussières ;
- ✓ Le trappage des castors aux abords des digues du parc dont la présence devenait un enjeu de sécurité.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 2	
Qu'avez-vous fait avec le *beefeater* (bois utilisé dans la structure du toit de l'usine Sigma) ?	M. Chabot répond que finalement la réutilisation du bois n'a pas été possible vu qu'il était très endommagé. Il souligne que lors de la démolition, l'équipe a fait face à un beau défi au niveau santé-sécurité des travailleurs.

Travaux prévus en 2017

M. Chabot poursuit en présentant les travaux prévus en 2017. L'estimation des travaux pour les sites Triangle et Sigma est de 52 M$ et inclut entre autres :

- ✓ L'échantillonnage en vrac (étude pour réconcilier les teneurs des forages de définition) ;
- ✓ La poursuite des travaux de développement pré-production ;
- ✓ Le développement des premières galeries à partir de la rampe ;
- ✓ Des forages d'exploration sous-terraine et de définition ;
- ✓ Des travaux de maintien, d'entretien et de remise en marche de l'usine.

La production anticipée pour la prochaine année est de 7000 à 9 000 onces d'or et les travaux présentés sont conditionnels au financement nécessaire.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 3	
La zone C4 est à quel niveau ?	M. Chabot répond qu'elle est à environ 380 m de profondeur.
Intervention 4	
Qu'est-ce que l'échantillonnage en vrac ?	M. Chabot explique qu'il s'agit de l'extraction de minerai à plus grande échelle pour confirmer les teneurs obtenues lors des forages.
Intervention 5	
La zone C2 est composée seulement de lentilles ?	M. Chabot confirme que oui, pour le moment, mais que cette zone semble prometteuse.
Intervention 6	
Ce que l'on voit à droite sur le schéma (diapositive # 21) est-ce que c'est une deuxième rampe ?	M. Chabot répond que oui. Toutefois, l'exploitation de cette zone est prévue en fin de durée de vie de la mine.

ADOPTION DU COMPTE RENDU

M. Théberge interroge les membres à savoir s'ils ont des commentaires concernant le compte rendu de la rencontre du 7 septembre 2016. Les membres confirment que non et adoptent le compte rendu.

ÉCHOS DU MILIEU SUR LE PROJET

M. Théberge demande aux membres s'ils ont reçu des questions ou des commentaires de leur réseau respectif au sujet du Projet. Il souligne aux membres que ce point est aussi le moment pour eux de partager les nouvelles qui leur semblent pertinentes pour le Comité.

Commentaires
Intervention 7
Une rencontre du conseil de quartier a eu lieu récemment avec les résidents du Village minier. En général, les résidents n'ont pas de préoccupation face au Projet. Une résidente a mentionné avoir senti des vibrations en septembre dernier, mais n'était pas en mesure d'identifier si le sautage avait été réalisé par Integra ou à la mine Goldex.
Intervention 8
L'Université Laval a sollicité certains membres pour qu'ils participent à une étude sur le fonctionnement des comités de suivi en matière de gestion des ressources naturelles. Un questionnaire a été envoyé par courriel et les membres sont libres d'y répondre sur une base volontaire.

M. Théberge remercie les membres pour leurs interventions et leur rappelle de ne pas hésiter à référer les résidents qui auraient des questions, comme l'horaire des sautages par exemple, à M. Pagé afin qu'il puisse répondre à leurs interrogations.

SUIVI DES ENGAGEMENTS ET DES PRÉOCCUPATIONS

M. Joël Pagé enchaine avec la présentation du suivi des engagements. Il débute en soulignant que le Canada a été jugé ''Meilleur pays pour l'investissement minier au monde'' par le *Mines and Money London*, et ce, grâce à quatre éléments clés :

- ✓ Innovation ;
- ✓ Bonne gérance environnementale ;
- ✓ Engagement auprès des peuples autochtones ;
- ✓ Responsabilité sociale.

Il souligne qu'il s'agit d'une très bonne nouvelle et que c'est entre autres grâce aux citoyens, qui comme les membres du Comité de suivi, s'impliquent au sein des processus de participation publique proposés. M. Pagé mentionne aussi que selon lui, la transparence est un élément clé, raison pourquoi Integra tient à partager ses bons coups comme les moins bons.

Commentaires
Intervention 9
En effet, l'Abitibi et le nord de l'Ontario sont des lieux de prédilection, mais sont surtout très choyés actuellement au niveau du développement économique.

Sautages

M. Pagé poursuit en faisant un rappel des objectifs visés par l'entreprise en matière de sautage. Il souligne que l'équipe possède une bonne marge de manœuvre considérant que la norme est de 12.7 millimètres par seconde (mm/s) et qu'lntegra aspire à ne pas dépasser 1.2 mm/s, limite de perception par l'humain. Les résultats obtenus à ce jour démontrent que les sautages permettent d'atteindre cet objectif. Il présente ensuite un schéma du nombre de sautages par jour (diapositive # 26) et souligne que la majorité des sautages sont réalisés le matin autour de 6 h et en fin de journée autour de 17 h.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 10	
Donc vous réalisez des sautages à toutes heures ?	M. Pagé répond que non et que le présent graphique présente en fait la répartition statistique de ces 112 sautages effectués au cours du dernier trimestre.
Intervention 11	
Le besoin de faire des sautages à toutes heures pour atteindre votre échéancier est-il toujours une nécessité ?	M. Chabot, répond que oui, mais que cette fenêtre achève. La flexibilité est toujours nécessaire dans des cas exceptionnels de bris de machinerie qui décalent le cycle de forage. En 2017, des horaires fixes seront instaurés considérant que les sautages seront plus fréquents, comme pour la zone Parallèle par exemple.
Intervention 12	
Est-ce que le dysfonctionnement du sismographe au complexe hôtelier a été réglé?	M. Pagé confirme que oui. Integra a procédé au remplacement de l'instrument.
Intervention 13	
L'avancement de la rampe à l'heure actuelle est de combien ?	M. Chabot répond que la profondeur actuelle de la rampe est de 64 m.

M. Pagé poursuit en mentionnant que les vibrations pouvant être générées par les sautages sont non perceptibles. Les données colligées permettent de valider la variable K (variable de conductibilité) qui avait été estimée par l'expert mandaté. Il rappelle que les sautages pourraient générer un bruit ténu et feutré même si aucune vibration n'est perçue.

M. Pagé remercie ensuite les gestionnaires du complexe hôtelier pour leurs observations en matière de bruit et de vibrations, suite au partage de l'horaire des sautages prévus. Le gestionnaire affirme que le bruit perçu à ce jour est infime et souligne que le tout augure bien pour l'avenir. Il félicite l'équipe d'Integra pour la prise en compte de leurs préoccupations vu la nature des activités du complexe.

Bruit

M. Chabot rappelle qu'Integra respecte l'engagement pris de faire une étude de bruit chaque année. M. Pagé précise qu'en plus d'une surveillance du bruit généré par les activités, le mandat octroyé à la firme Vinacoustik a été élargi afin d'y inclure :

- ✓ La vérification de la conformité en fonction des normes afférentes ;
- ✓ La réalisation de simulations du bruit pouvant être généré par des ventilateurs situés à la surface, suite à l'arrivée de nouvelles technologies moins bruyantes sur le marché ;
- ✓ L'ajout aux activités d'Integra du transport aux abords de la poudrière.

M. Chabot rappelle aux membres que les ventilateurs devaient être mis sous terre selon la configuration initiale du Projet. Considérant que des ventilateurs à haute performance en matière de bruit sont maintenant disponibles et que le fait de les installer à la surface faciliterait l'accès pour les entretiens et les réparations, Integra désire examiner cette option.

M. Pagé présente ensuite le trajet prévu pour le transport du matériel de dynamitage de la zone Triangle à la poudrière. La fréquence prévue de ce transport est d'environ quatre fois par jour avec un camion plateforme, un peu plus bruyant que les autres équipements mobiles, raison pour laquelle l'ajout aux simulations a été demandé.

Étude de surveillance du bruit

M. Pagé présente l'étude réalisée par M. Nguyen de la firme Vinacoustik. Il précise que des observations furent réalisées par M. Nguyen en plus des prises de relevés sonores de routine. Les conclusions du rapport démontrent que les activités de la zone Triangle, le transport aux abords de la poudrière et les simulations en lien avec les ventilateurs sont inaudibles aux points récepteurs (quartiers résidentiels les plus près). Finalement, il mentionne que l'apport anticipé des ventilateurs de haute performance est d'environ 30 décibels (dB), ce qui permettrait de demeurer sous les normes applicables aux points récepteurs de suivi du bruit. M. Chabot précise que les activités d'Integra ont été totalement arrêtées, et ce à deux reprises, afin de prendre des mesures du bruit ambiant et de quantifier l'apport du Projet à l'environnement sonore actuel.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 14	
Si on regarde le tableau (diapositive # 7), les mesures du bruit des activités sont tout de même supérieures au bruit ambiant.	M. Pagé répond qu'en effet le jour il y a plus de mouvement donc plus de bruit ambiant. Le tableau peut porter à confusion considérant qu'il s'agit de moyennes horaires. Ce qu'il est important de retenir toutefois c'est que les activités minières du site Triangle sont inaudibles aux points récepteurs.

M. Théberge interroge les représentants d'Integra afin de savoir si leur intention est de réaliser une étude similaire à l'automne de chaque année. M. Chabot confirme que oui. Il demande aux membres s'il s'agit d'une pratique qu'ils apprécient et ces derniers confirment que oui.

Poussières

Pour donner suite à la préoccupation exprimée concernant la composition des poussières, Integra envisage une caractérisation prochainement. Même si de nombreux efforts ont été déployés pour réduire l'émission de poussières à la source, dont l'ensemencement et l'application d'abat-poussières, l'acquisition d'un échantillonneur portatif est prévue. M. Pagé explique que cet équipement pourrait servir à faire un portrait de la composition des poussières typiques, comme les poussières des parcs à résidus, du gravier présent dans les rues et des piles de roches stériles.

Circulation et sécurité routière

Le Projet prévoyait à l'origine la circulation du transport de minerai sous la route 117 en partageant le viaduc avec la piste cyclable de la Route verte. Toutefois, Transport Québec juge que le dégagement de la vision pour la traverse n'est pas assez sécuritaire. L'utilisation du viaduc par une majorité de camions destinés à un usage privé venait aussi contrevenir à la vocation publique initiale du viaduc. Des alternatives sont donc à l'étude, dont l'utilisation d'un nouveau tronçon à l'est (chemin forestier AECOM) puis de la route 117 pour atteindre l'usine Sigma.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 15	
Donc la nouvelle sortie qui serait utilisée pour atteindre la route 117 serait celle de Domtar?	M. Pagé répond que oui. Il s'agit maintenant du chemin forestier d'AECOM.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 16	
Est-ce que les camions vont changer ?	M. Chabot explique que les camions utilisés seront des semi-remorques.
Intervention 17	
Donc, si je comprends bien, Transport Québec refuse de vous laisser passer par le viaduc ?	M. Chabot répond que oui. Integra proposait de déplacer la Route verte et c'est cet élément qui n'est pas jugé recevable. Il mentionne aussi que l'option d'utiliser un transport hors-norme qui arriverait par le Nord du site Sigma est à l'étude.

M. Pagé conclut en attirant l'attention des membres sur le fait qu'en éloignant le transport des résidences, de l'ouest vers l'est, on réduit les nuisances possibles liées au bruit. Il se pourrait même que le nouveau trajet permette d'éviter d'avoir à construire l'écran sonore prévu près du Village minier.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 18	
Pourquoi ne passeriez-vous pas à l'Est de la fosse Sigma ?	M. Chabot répond qu'effectivement cela pourrait être une bonne option à investiguer. Si l'entreprise Fournier est d'accord, cela pourrait s'avérer viable.
Intervention 19	
Donc votre décision pour le trajet final est prévue pour quand ?	M. Chabot confirme que le début du transport est prévu pour 2018. Le Comité sera interpellé pour en discuter.

Environnement

M. Pagé présente ensuite une fiche synthèse des résultats du suivi de la qualité de l'eau à l'effluent du site minier Sigma pour 2016. Il souligne que ce dernier inclut les variations par mois et explique les différents paramètres à respecter selon les normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), qui sont issus de la Directive 019. Pour tous ces paramètres, la qualité de l'eau à l'effluent demeure conforme.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 20	
Le Projet n'est toutefois pas encore en phase opération ?	M. Pagé répond que c'est exact.
Intervention 21	
Avez-vous analysé les sédiments au fond ?	M. Pagé explique qu'un dragage pourrait s'avérer nécessaire à long terme, mais que les bassins de sédimentation servent à limiter l'apport de boue au milieu récepteur.
Intervention 22	
Le fond s'est probablement stabilisé, mais après toutes les décennies d'activités minières si on brasse, les sédiments vont remonter et se mélanger à l'eau.	M. Pagé répond que la remise en suspension des sédiments est une préoccupation en effet et que c'est pour cette raison que les remous ne sont pas souhaitables.
Intervention 23	
Vous avez deux bassins actuellement ?	M. Pagé répond que oui en plus de deux autres prévus pour gérer les boues.

Restauration

Les inspections aux parcs à résidus Sigma et Lamaque sont toujours réalisées. Des travaux d'investigation géotechnique au parc Lamaque sont prévus en 2017 conjointement avec Teck (ancien opérateur de la mine Lamaque) afin d'évaluer les coûts de restauration totale. Il est en effet de l'intérêt d'Integra que la gestion du parc à résidus Lamaque soit faite selon les règles de l'art car l'entreprise fait usage de cette superficie pour de nombreuses servitudes consenties par Teck Resources.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 24	
Qui est Teck exactement ?	M. Chabot répond qu'il s'agit de l'ancien opérateur de la mine Lamaque. Teck est une multinationale qui exploite encore des sites miniers à l'échelle mondiale.

Suivie des plaintes reçues

M. Pagé informe les membres qu'aucune plainte n'a été reçue à ce jour. Il rappelle ensuite les canaux disponibles pour transmettre une plainte à Integra.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

M. Théberge présente le Rapport des activités du Comité de suivi pour l'année 2015-2016. La production d'un tel rapport est inspirée des exigences à venir dans la future règlementation en matière de comités de suivi. Il vise à rendre compte des activités du Comité au cours des années 2015-2016. Les membres sont invités à lire le document et à émettre leurs commentaires d'ici le 20 janvier 2017. M. Théberge souligne qu'il s'agit d'une version préliminaire et que la version finale pourra être entérinée officiellement à la prochaine rencontre. Il attire ensuite l'attention du Comité sur les tableaux et sur la conclusion, qui font état des réalisations du Comité au cours de la dernière année.

Les postes vacants de substituts

Mme Véronique Lévis informe les membres que suite à certains départs, des postes de substituts sont présentement vacants. Elle souligne que vu l'assiduité exemplaire des membres, la nomination officielle de substituts demeure une formalité. Les membres et/ou organisations concernés seront donc contactés en janvier à cet effet.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 25	
La dernière fois que je n'ai pas pu venir, j'ai contacté mon substitut et il m'a mentionné ne pas être intéressé à prendre part à la rencontre. Personnellement, je n'y vois pas d'enjeu considérant que les résidents sont déjà très bien représentés au sein du Comité.	Mme Lévis répond que les observations ont été notées et que des démarches seront mises en œuvre afin de valider l'intérêt de ces personnes.

TOUR DE TABLE

M. Théberge invite les membres à s'exprimer sur les éléments présentés au cours de la rencontre et sur le niveau d'acceptabilité général du Projet.

Commentaires
Intervention 26
Je suis positivement surpris du sérieux et du suivi de l'implication de l'entreprise.
Intervention 27
C'est quand les opérations commenceront qu'il faudra être attentif. L'entreprise cherche vraiment à faire ses devoirs. Le cas des ventilateurs est un exemple de recherche d'excellence.
Intervention 28
Je reçois juste de bons commentaires à l'égard des efforts d'Integra en matière d'acceptabilité sociale.
Intervention 29
Pour ma part, la question des effluents est celle qui m'importe le plus. Jusqu'à maintenant, la gestion environnementale semble être bien menée.
Intervention 30
Les efforts de transparence sont appréciés. Je vous dis chapeau.
Intervention 31
J'habite tout près et on ne dirait pas qu'il y a des activités.
Intervention 32
Le taux de participation exemplaire des membres démontre selon moi le succès du Comité.
Intervention 33
C'est fantastique de voir une mine « exemple » comme vous. Il faut continuer comme ça. Bravo.
Intervention 34
L'endroit des rencontres n'est pas optimal, c'est très bruyant.
Intervention 35
Oui, mais on est dans l'action de la mine. Ce n'est pas si dérangeant.

Commentaires
Intervention 36
Je suis content parce qu'à la Cité de l'Or, la question du viaduc était un enjeu. Le fait qu'Integra se tourne vers des options alternatives démontre une grande écoute et une grande marque de respect. Vous auriez pu persister, mais vous ne l'avez pas fait et c'est très apprécié. Surtout en sachant que ça a des impacts financiers pour vous.
Intervention 37
En général, l'équipe Projet a une très bonne réputation.

MOT DE LA FIN

M. Théberge remercie les membres pour leur participation. M. Chabot souligne que l'entreprise vise la certification *Vers un développement minier durable* (VDMD) pour 2017 et que grâce au Comité, plusieurs exigences de la norme développée par l'Association minière du Canada (AMC) sont déjà respectées. M. Pagé souligne que l'implication des membres y est pour beaucoup. Il remercie tout le monde pour leur engagement et souhaite de joyeuses fêtes à tous.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DE LA RENCONTRE DU 7 DÉCEMBRE

RAPPEL ET SUIVIS À VENIR :

- Certains postes de substituts sont présentement vacants. Les membres et/ou organisations concernés seront contactés en janvier à cet égard et la liste mise à jour des membres du Comité sera envoyée par courriel ;
- Le suivi de l'effluent minier en vertu des paramètres fédéraux sera présenté lors de la prochaine rencontre.

DÉCISIONS DU COMITÉ DE SUIVI :

- Concernant le Rapport des activités du Comité de suivi 2015-2016, les membres ont jusqu'au 20 janvier 2017 pour partager leurs commentaires (par courriel ou par téléphone). Le rapport final sera ensuite adopté lors de la prochaine rencontre.

ANNEXE 1
Liste des participants

PARTICIPANTS

- M. Pierre Robichaud, Résident quartier Bourlamaque
- M. Samuel Rancourt, Résident quartier Bourlamaque
- Mme Chantal Pépin, Résidente quartier Sigma
- M. Michel Routhier, Résident quartier Paquinville
- M. Robert F. Larivière, Entreprise voisine
- M. Ronald Brazeau, Communauté autochtone
- Mme Sylvie Hébert, Organisme municipal
- M. Danny Burbridge, Ville de Val-d'Or
- Mme Jacinthe Pothier, MRC de la Vallée-de-l'Or
- Mme Genevieve Mongeau, Secteur environnement
- M. Réal Martineau, Secteur récréotouristique
- M. Guillaume Pilote, Secteur éducation et recherche
- M. Marcel Jolicoeur, Secteur socioéconomique

INTEGRA GOLD

- Joël Pagé, directeur développement durable
- François Chabot, directeur ingénierie et opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- Benoît Théberge, animateur
- Véronique Lévis, rapporteuse

ANNEXE 2
Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI
PROJET LAMAQUE SUD
ORDRE DU JOUR - RENCONTRE 4

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date : 7 décembre 2016
Durée : 17 h 15 à 19 h 15 (souper servi à partir de 16 h 45)
Lieu : Bureau d'Integra Gold (site TRIANGLE) 1000, chemin Goldex-Manitou, Val-d'Or

OBJECTIFS

- ✓ Faire une mise à jour du Projet
- ✓ Présenter le suivi des engagements
- ✓ Partager les résultats de la récente étude sur le bruit
- ✓ Échanger sur le Rapport annuel des activités du Comité de suivi

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Présentation du déroulement de la rencontre
- Suivi de la dernière rencontre
- Adoption du compte rendu de la dernière rencontre
- Tour de table – Échos du milieu
- Mise à jour sur le projet, travaux réalisés et activités à venir
- Suivi des engagements et des préoccupations
- Présentation des résultats de la dernière étude sur le bruit effectuée par la firme spécialisée Vinacoustik
- Échanges sur le Rapport annuel des activités du Comité de suivi 2015-2016
- Tour de table
- Divers

ANNEXE 3
Présentation Integra Gold

INTEGRA GOLD CORP

TSXV: ICG

COMITÉ DE SUIVI
RENCONTRE TRIMESTRE 4, 2016
PROJET LAMAQUE SUD

Décembre 2016

DÉCLARATION PROSPECTIVE

Aucune bourse, commission de valeurs mobilières ou autre organisme de réglementation n'a approuvé ni désapprouvé l'information contenue dans cette présentation. Cette présentation contient des déclarations prospectives concernant Integra Gold Corp. (« Integra » ou la « Compagnie ») et sa performance financière ou opérationnelle présente ou future, et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou estimations de la direction ou des représentants d'Integra sur les développements, les situations ou les résultats à venir. En général, une déclaration prospective peut être identifiée par l'utilisation d'une terminologie spécifique prospective comme « cherche », « croit », « anticipe », « planifie », « continue », « évalue », « estime », « s'attend », « prévoit », « a l'intention de », « propose », « potentiel », « cibles » et les variations de tels mots ou phrases, ou par des énoncés à l'effet que certaines actions, situations ou résultats « pourraient », « seraient à même », « devraient » se produire, etc. Certaines déclarations et certains énoncés du présent document, y compris les déclarations concernant la minéralisation ou les ressources minérales potentielles, les résultats d'exploration, les dépenses estimées et futures d'exploration ou de coûts de gestion, les plans de développement proposés pour le projet Lamaque Sud, y compris l'information concernant l'infrastructure disponible ou à venir, la durée de vie potentielle de la mine, les emplois prévus ou disponibles, les gestes ou les effets des gestes posés ou proposés pour limiter les impacts sur le milieu social ou physique, l'achèvement d'études économiques préliminaires, de préfaisabilité ou de faisabilité, de même que la présentation des plans et objectifs d'Integra, sont des déclarations prospectives qui comprennent divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines hypothèses que la Compagnie croit réalistes, y compris la probabilité que la Compagnie obtienne du financement assorti de termes raisonnables, que les objectifs d'exploration et autres puissent être atteints, que ses activités d'exploration et autres se déroulent comme prévu, que la conjoncture économique générale et les conditions d'affaires ne changent pas de manière préjudiciable, que la Compagnie ne subisse pas d'incidents significatifs, de conflits de travail, de bris ou de pénuries d'équipement, et que toutes les approbations gouvernementales nécessaires aux activités d'exploration et de développement soient obtenues en temps opportun et à des conditions acceptables. Il n'y a aucune assurance que les déclarations prospectives seront exactes, ni que les résultats et situations futurs ne différeront pas de façon importante de celles anticipées dans ces énoncées. Les facteurs importants qui pourraient influencer de façon importante les attentes de la Compagnie incluent notamment les résultats d'exploration différents de ceux anticipés, les variations dans les paramètres de planification, les changements dans les ressources minérales estimées, le prix futur des métaux, l'accroissement des coûts de personnel, d'équipement ou de matériel, la disponibilité de l'équipement, le défaut des équipements d'opérer adéquatement, les accidents, les phénomènes météorologiques ou naturels, les risques liés aux relations avec la communauté ou les activités de parties intéressées, le financement et les délais d'approbations gouvernementales. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier tous les facteurs importants pouvant influencer matériellement ses résultats, d'autres facteurs pourraient influencer les résultats anticipés, estimés ou prévus. Compte tenu que les résultats et évènements futurs peuvent varier de manière significative, il n'y a aucune assurance que les énoncés prospectifs seront exacts. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. La Compagnie n'entend pas, et décline expressément l'intention ou l'obligation, de réviser les déclarations prospectives, tant en raison de nouveaux renseignements ou d'évènements futurs ou non, sauf si la loi l'exige.

***Hervé Thiboutot, Ing., premier vice-président*, *et François Chabot, Ing., directeur des opérations et de l'ingénierie*, les personnes qualifiées de la Compagnie selon la Norme canadienne 43-101, ont révisé et approuvé l'information et le contenu technique et scientifique de cette présentation. La Compagnie a préparé un rapport technique se conformant aux règles de la Norme canadienne 43-101 sur la propriété Lamaque Sud, en date du 25 avril 2014, qui est disponible sur son site internet ou sur www.sedar.com. Ce rapport technique inclut de l'information concernant les hypothèses, paramètres et méthodologies relatifs aux calculs d'estimation de ressources minérales contenue dans cette présentation. Les calculs d'estimation de ressources minérales mentionnés ont été préparés par des consultants indépendants conformément aux règles de la Norme canadienne 43-101 qui fixe les normes de déclaration à l'égard des projets miniers. Les ressources minérales historiques mentionnées dans cette présentation peuvent ne pas être conformes à la Norme canadienne 43-101 et ne devraient pas**

RENCONTRE COMITÉ DE SUIVI (DÉC 2016)
ORDRE DU JOUR

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Suivi de la dernière rencontre
- Adoption du compte rendu de la dernière rencontre
- Tour de table – Échos du milieu
- Mise à jour sur le projet, travaux réalisés et activités à venir
- Suivi des engagements et des préoccupations
- Présentation des résultats de la dernière étude sur le bruit
- Rapport annuel des activités du Comité de suivi 2015-2016
- Tour de table
- Divers

SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

- Évaluation de la qualité de l'air :
  - Un projet de caractérisation sera présenté à la section des suivis
- Un tableau synthèse des suivis environnementaux sera préparé pour les membres, lequel inclura les concentrations de contaminants à l'effluent :
  - Le tableau des concentration est prêt et sera présenté ;
  - Le tableau synthèse des suivis environnementaux suivra en 2017.
- Une version préliminaire du Rapport d'activités du Comité de suivi 2015-2016 suivra :
  - Point à l'ordre du jour
- Les horaires de sautages seront partagés à l'avance avec le complexe hôtelier ;
  - Cet engagement a été respecté et nous avons été en contact
- Un calendrier des étapes clés du Projet pourra être présenté suite à la réalisation de l'échantillonnage en vrac.

RENCONTRE COMITÉ DE SUIVI (DÉC 2016)

Mise à jour du Projet Lamaque Sud

- Développement corporatif
- Exploration surface
- Exploration sous-terre
- Études techniques
- Sigma
- Planification 2017

PROFIL DE L'ENTREPRISE

- **Compagnie junior d'exploration**
  - (TSX Venture) Symbole: ICG
- **Siège social: Vancouver**
- **Conseil d'administration**
  - Nomination: M. Raynald Vézina
- **Gérance du projet à Val-d'Or**
- **Principaux actifs**
  - Projet Lamaque Sud et complexe minier Sigma-Lamaque
- **Capitalisation boursière récente à 300M$**
  - Environ 477M d'actions (12 derniers mois: 0,30$-0,96$)
- **Financement public**
  - Encaisse d'environ 40 M$

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION STABLE

Équipe corporative

Vancouver - Val-d'Or

- Président & CEO - Stephen de Jong
- Président du conseil - Georges Salamis, géo
- 1er VP - Hervé Thiboutot, Ing.
- COO - Langis St-Pierre, Ing.
- CFO - Travis Gingras, *CMA-MBA*

Équipe de projet

Val-d'Or

- Directeur Ingénierie et Opérations - François Chabot, Ing.
- Directeur Exploration - Jacques Simoneau, geo.
- Directeur Responsabilité sociale de l'entreprise – Joël Gauthier
- Surintendante Finance – Claudine Bellehumeur
- Surintendant Usine Sigma - Jean-Guy St-Jean
- Surintendant Mine - Gilbert Bouffard
- Surintendant Env / Développement durable – Joël Pagé
- Surintendant Santé sécurité – Jean-Guy Lévesque
- Surintendant Électrique – Pierre Valade
- Chef Ingénierie – Alain Tremblay, Ing
- Chef Géologue – Jessy Thelland

Un slogan qui s'affiche:

Exploration Surface

Travaux d'exploration 2016
Zone Triangle et Ruée vers l'or

- **7 foreuses actives en surface**
- **Zone Triangle: Priorité**
  - Forages d'exploration: nouvelles ressources
    - Zones C2, C4, C5, C6 et plus; **Bons résultats**
  - Forages de définition: qualité des ressources
    - Zones C1 et C2: Forages héliportés
- **Ruée vers l'Or: Étape 2 en marche**
  - Lamaque profond en forage
  - Forages Sigma Est
- **Fin Novembre:**
  - Env 110,000m forés,
  - Pour 2016: 115,000m de forage
    - Record pour Integra Gold
- **Revue des ressources:**
  - Hausse de 15% à Triangle

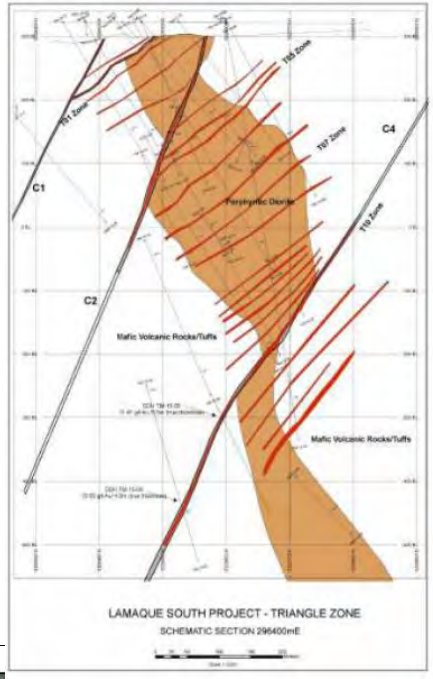

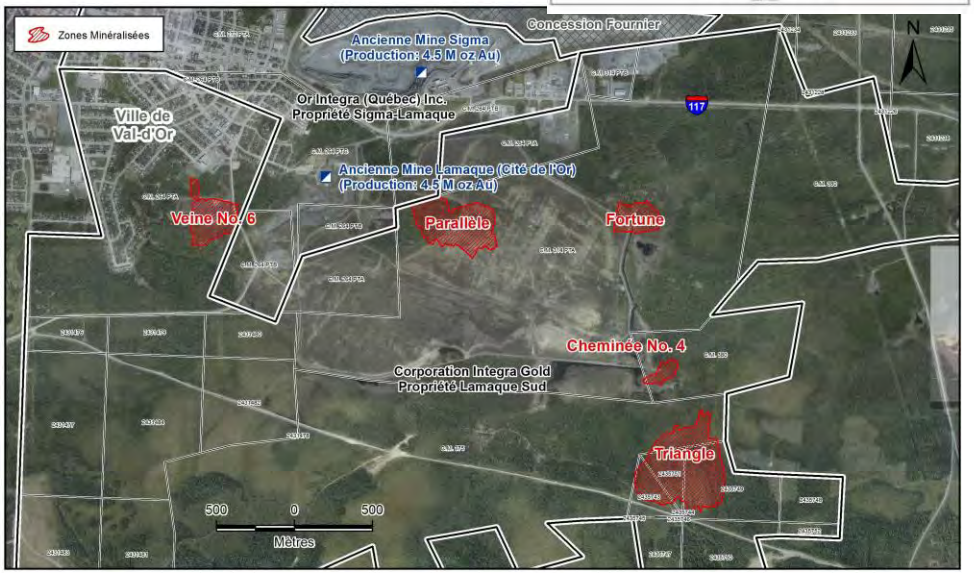

INTEGRA GOLD CORP

RENCONTRE COMITÉ DE SUIVI

TRAVAUX D'EXPLORATION SOUTERRAINE – TRIANGLE

- **Main d'œuvre: (45)**
  - Integra Gold: 5 employés (3 cadres, 2 horaires)
  - Promec: 30 employés (6 cadres, 24 horaires)
  - Autres: 10 employés (gardiens, entretien, électriciens)
- **Santé-Sécurité:**
  - 565 jours sans accident compensable
  - Procédures en place et rencontre régulière de sécurité
  - Équipe de sauvetage minier en place
- **Équipements:**
  - 11 équipements mobiles (4 ICG, 7 Promec)
  - Chargeuse de 11verges^3 cette semaine (Cat 2900G)
- **Infrastructures:**
  - Beaucoup de petits travaux pour finaliser aménagement du site
    - Storage en surface, trous de services, conteneurs ajoutés

TRAVAUX D'EXPLORATION SOUTERRAINE - TRIANGLE

- **Travaux de développement:**
  - Septembre: 135m; Octobre: 144m; Novembre: 179m (sur la cible)

DESCRIPTION	DEC	JUIN	JUL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
	2015		From 20					Plan	
Dév Rampe (m)	10	0	33	94	95	96	116	115	558
Dév Autres (m)		0	0	34	29	36	63	60	222
Enlevure (m équiv)			3	7	11	12.3			33
ACTUEL TOTAL	10		36	135	135	144	179	175	813
m/jr		0	4.5	4.3	4.5	4.6	6.0	6.5	5.1
PLANIFICATION (Budget)		75	100	125	150	175	175	175	975
m/jr		2.5	3.2	4.0	5.0	5.6	5.8	6.5	4.6

- **Difficultés:**
  - Infiltrations d'eau: arrêt 24H pour injection de coulis de ciment
  - Équipement: bris usuels qui causent des retards
  - Travaux de corrections des infrastructures (ventilation, pompe)
- **Budget:**
  - Sur la cible de 11M$ en 2016
    - Dépenses de capital plus importantes
    - Moins de mètres développés (1 mois de retard)

TRAVAUX D'EXPLORATION SOUTERRAINE - TRIANGLE

Développement réalisé

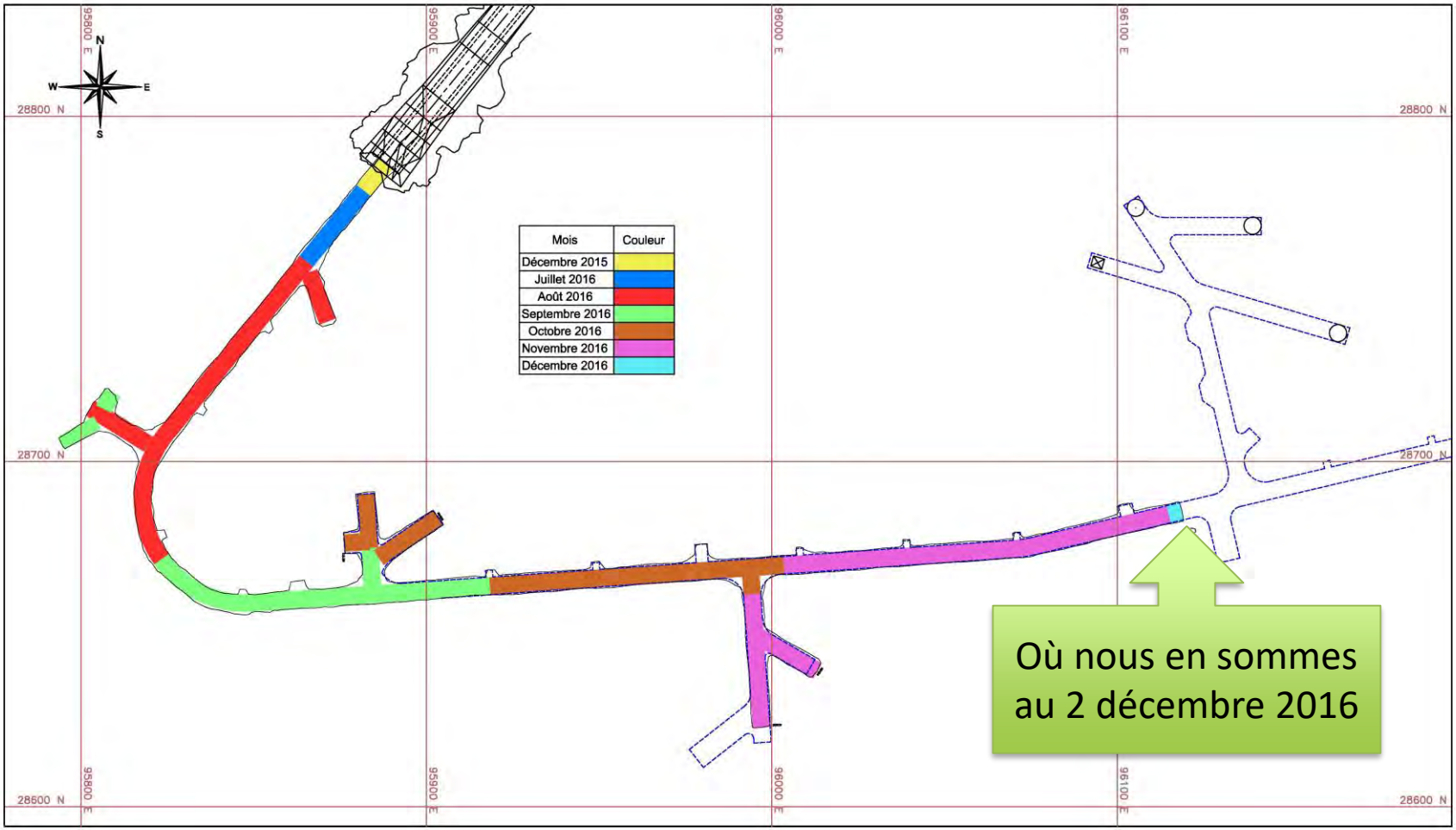

INTEGRA GOLD CORP

RENCONTRE COMITÉ DE SUIVI

PLUSIEURS ÉTUDES TOUJOURS EN COURS

- **Demandes d'autorisation:**
  - Modification de CA pour le site Triangle déposée (agrandir le site un peu)
  - Modification de CA pour couvrir la phase de Production à Triangle*
- **Plan de restauration**
  - Triangle: Révision du plan pour couvrir la phase de production*
  - Sigma: Révision statutaire du plan (aux 5 ans)
- **Demande de bail minier à faire pour Triangle***
  - Étude économique de type faisabilité assez avancée
- **Évaluation économique préliminaire en cours (Q1 2017)**
  - Évaluer la valeur du projet avec les ressources révisées
    - Zones Parallèle, Triangle, P4, Veine 6
  - Optimiser l'aspect économique du projet
    - Évaluer les opportunités
  - Plusieurs consultants spécialisés impliqués

*** Demandes qui doivent être débutées dès T1-2017**

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
DÉPENSES DE CAPITAL

- **Objectifs:**
  - Installation de surface et arrangement: 75% local
    - 79% atteint en 2015
  - Équipements: 5%
  - Travaux sur le site: 75% local
- **Résultats 2016 à date (10 mois; 11,2M$)**
  - **Travaux sur le site: 78% atteint**
    - **60% Val-D'Or (6,7M$), 18% Abitibi (2,0M$), 18% Canada (2,0M$)**
  - **Nos dépenses**
    - Services (Salaires): 68% pour 7.6M$
    - Matériel: 23% pour 2,5M$
    - Équipements: 6% pour 0,62M$
    - Biens: 2% pour 0,2M$
    - Dons: 2% pour 0,2M$

RENCONTRE COMITÉ DE SUIVI

TRAVAUX À SIGMA

- **Maintient du site en bonnes conditions:**
  - Nettoyage extérieur et intérieur
    - Améliorations aux bâtiments
  - Parc à résidus Sigma
    - Suivi de l'inspection statutaire annuelle faite par AMEC
    - Abattement des poussières avec succès (ensemencement)
    - Trappage des castors aux abords des digues du Parc Sigma

- **Usine Sigma:**
  - Travaux de réfection du toit (Phase I terminée de 0,5M$)
  - Changement de la pompe de dénoiement du chantier Sigma
    - Correction en cours pour en faciliter l'installation (+ sécuritaire)
    - Pompage stoppé en ce moment

RENCONTRE COMITÉ DE SUIVI

Planification 2017

Planification 2017: Transition De l'exploration vers la production

- **Exploration: Budget d'environ 10M$**
  - Forages sur Triangle (Dernière année; S/T par la suite)
  - Forages ailleurs sur la propriété (beaucoup de potentiel)
- **Exploration souterraine à Triangle: Budget d'environ 38M$**
  - Compléter l'échantillon en vrac: environ 24,000 tonnes
    - Développer 4 sous-niveaux dans la zone C2
    - Forage de définition dans la zone C2
    - Étude de réconciliation
  - Poursuivre les travaux de développement: pré-production
  - Production en chantier en novembre et décembre 2017
  - ***Production anticipée de 7,000 à 9,000 on Au (usinage à forfait)***
- **Sigma: Budget d'environ 4M$**
  - Travaux de maintien, entretien, remise en marche
- **Travaux conditionnels au financement!**

TRAVAUX D'EXPLORATION SOUTERRAINE
PLANICIFATION 2017 ZONE TRIANGLE

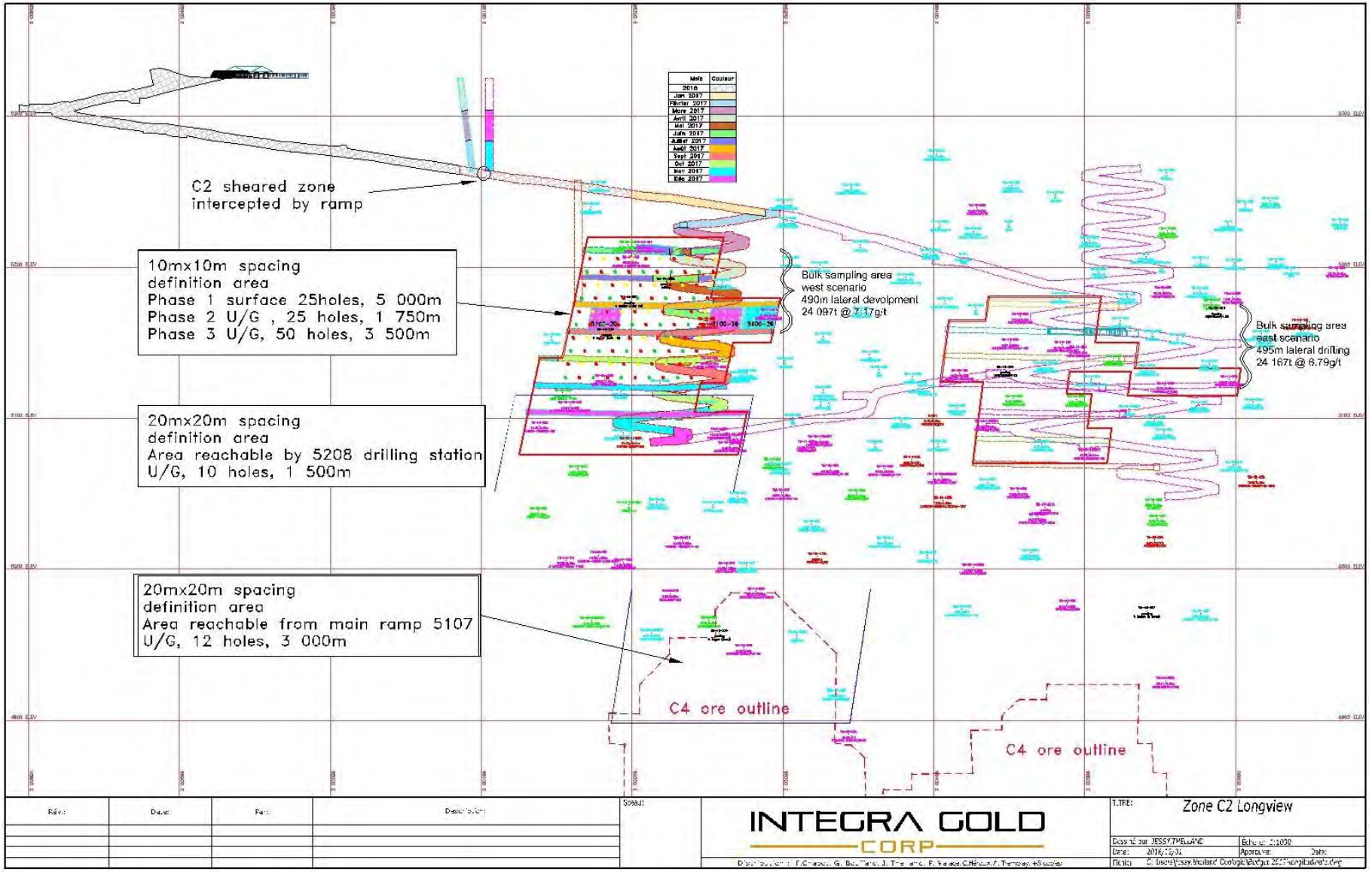

Comment en apprendre plus et nous contacter !

- **Site internet**
  - www.integragold.com
  - Page de consultation et du comité de suivi
- **Adresse et contact**
  - Bureau régional d'opération - 300, 3e Avenue Est, Val-d'Or
  - Tél. - (819) 874-3100
  - consultation@integragold.com
- **Personnes ressources à Val-d'Or**
  - François Chabot - Directeur ingénierie et opération
  - Joël Pagé - Directeur développement durable

SUIVI DES ENGAGEMENTS, DES PRÉOCCUPATIONS ET DES ACTIONS

- VIBRATIONS
- BRUIT
- POUSSIÈRES
- CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE
- ENVIRONNEMENT ET RESTAURATION
- GESTION DES PLAINTES
- RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le Canada

« ***Meilleur pays pour l'investissement minier au monde*** » grâce à quatre éléments clés du succès canadien

selon ***Mines and Money London***:

- L'innovation
- Bonne gérance environnementale
- Engagement auprès des peuples autochtones
- Responsabilité sociale

2 décembre 2016

Le Canada reçoit le prix Meilleur pays lors d'un forum international sur l'investissement minier

LONDRES, Angleterre, le 1er déc. 2016 /CNW/ - L'industrie minière du Canada est reconnue mondialement pour son innovation, sa bonne gérance environnementale, son engagement auprès des peuples autochtones et sa responsabilité sociale. Conjugués à son économie stable et solide, cela fait du Canada l'une des principales destinations dans le monde pour l'exploration et l'exploitation minières. Le secteur minier est un moteur économique essentiel pour le Canada et il contribue à créer de bons emplois pour la classe moyenne, notamment dans les communautés autochtones et les populations éloignées.

Aujourd'hui, à Mines and Money London, la plus importante conférence européenne sur le secteur minier, le Canada s'est vu décerner le prix Meilleur pays, en reconnaissance de son leadership international en matière de gouvernance, ainsi que pour la croissance la plus marquée de l'attrait de ses marchés pour des investisseurs du secteur. Mme Janice Charette, haute-commissaire du Canada au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a participé à la cérémonie et accepté le prix.
Le gouvernement du Canada continue de prendre des mesures pour assurer la force et le dynamisme de l'industrie minérale.

Ainsi, le budget de 2016 prévoit la prolongation du Crédit d'impôt pour exploration minière et la modification de règles fiscales pour que certains coûts associés aux études environnementales et aux consultations, nécessaires à l'obtention de permis, soient admissibles à titre de frais d'exploration au Canada. Par ailleurs, le budget de 2016 vient appuyer l'innovation en investissant un milliard de dollars sur quatre ans pour l'adoption de technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles, dont l'exploitation minière. Le gouvernement du Canada continue également d'investir dans la géoscience ouverte pour encourager l'exploration primaire par de petites sociétés minières.

Le Canada, et d'autres pays, ont été mis en candidature pour ce prix par les lecteurs de la revue *Mining Journal*. Les candidatures ont été examinées par le comité consultatif de l'organisme Mines and Money London ainsi que par le comité des juges, composé de leaders mondiaux de l'industrie.

Citations
« Notre gouvernement et les mineurs canadiens ont travaillé sans relâche pour que la feuille d'érable demeure un symbole fiable et apprécié dans l'industrie minérale autour du monde. Attirer les investissements dans ce secteur de notre économie, en apportant une réglementation rigoureuse et en adoptant des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement, fera du secteur minier une source d'occasions d'affaires et de prospérité pour des collectivités de partout au pays. »

Jim Carr
Ministre des Ressources naturelles du Canada

http://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-canada-recoit-le-prix-meilleur-pays-lors-dun-forum-international-sur-linvestissement-minier-604118626.html

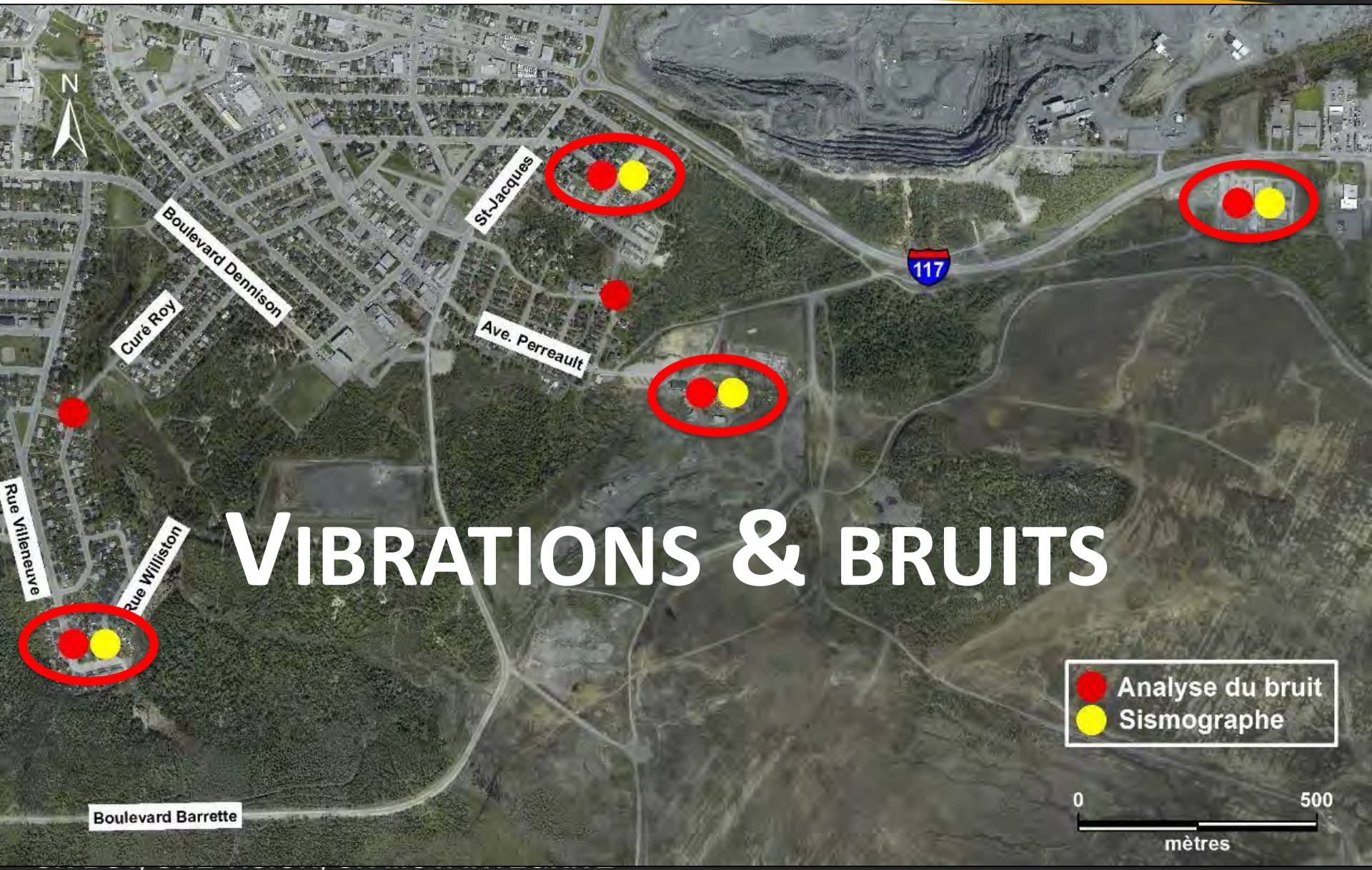

VIBRATIONS & BRUITS

HISTORIQUE DES SAUTAGES

- **112** sautages ont été effectués depuis le 7 septembre 2016
- Aucun événement relié aux sautages n'a été enregistré par le réseau des sismographes.

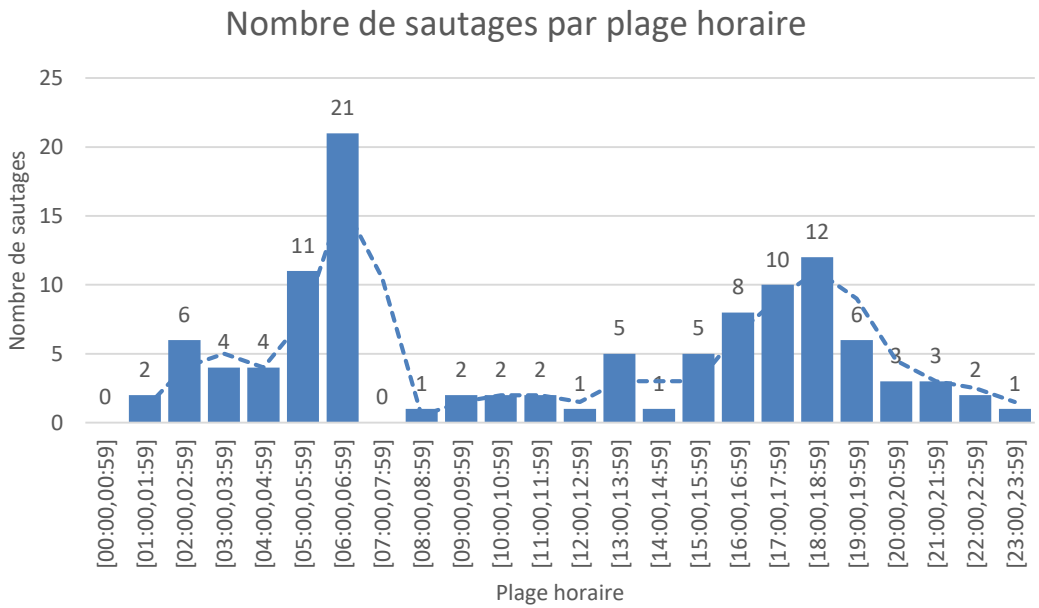

AVANCEMENT DE LA RAMPE

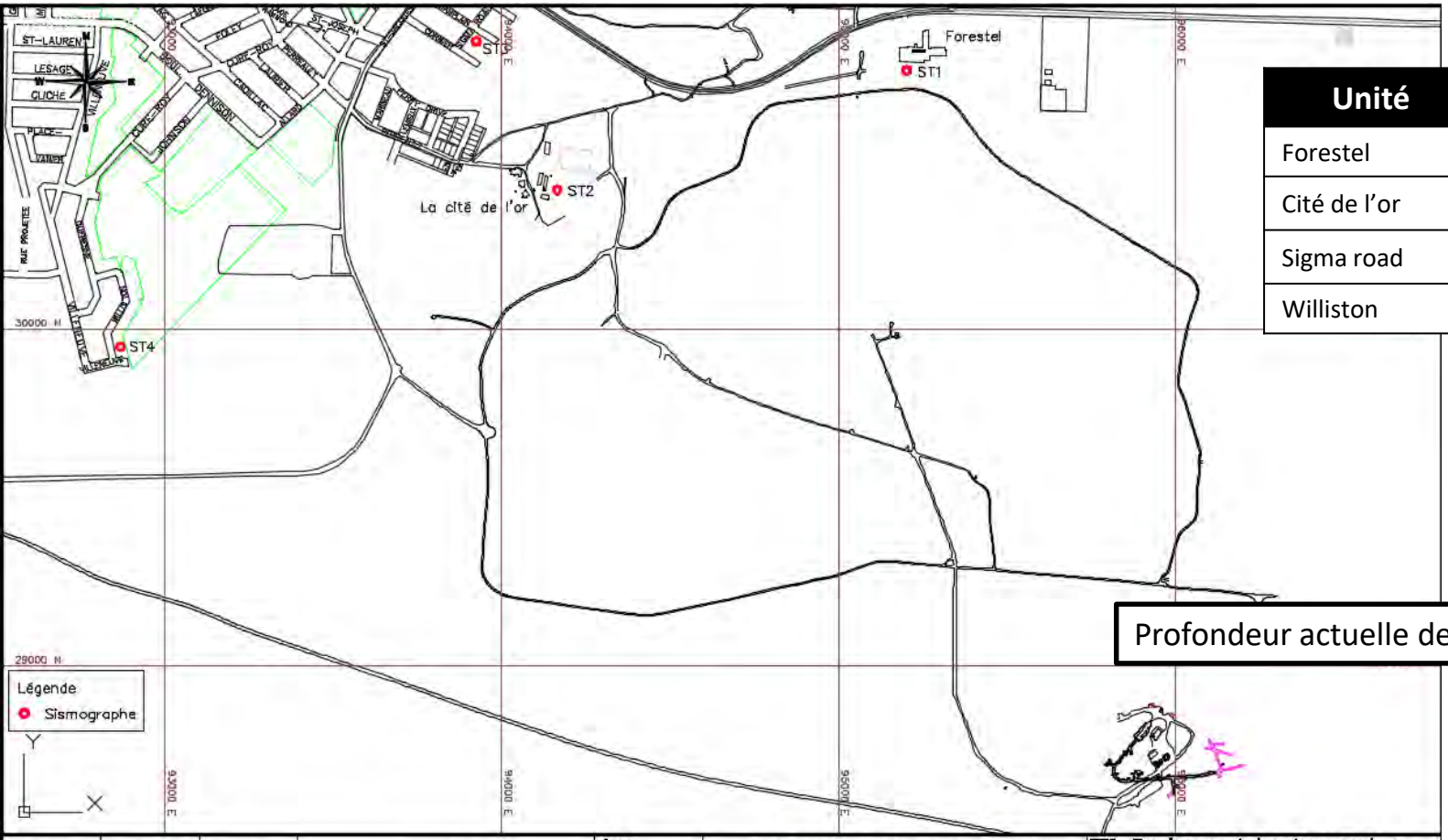

Unité	Distance
Forestel	2,270 m
Cité de l'or	2,613 m
Sigma road	3,089 m
Williston	3,493 m

Profondeur actuelle de la rampe : 64m

ENREGISTREMENT DES SAUTAGES

- Au dernier Comité de suivi du 7 septembre 2016 → K = 117

- Les sautages ont été enregistrés par des séismographes mobiles jusqu'au début octobre.

- L'enregistrement des sautages va être repris en mai 2017 afin de raffiner les constantes K et β.
  - Le raffinement des constantes donnera un bon indicateur sur les prédictions des sautages de production dans le futur.

Valeur actuelle à jour	Valeur d'estimation	Valeur d'estimation (95%)
K = 250	K = 1143	K = 1715
β = -1.47	β = -1.6	β = -1.6

SAUTAGES SOUS-TERRE: BRUIT VS VIBRATION

- Respect à partir de Triangle de la norme de vibration perceptuelle chez l'humain lors de la phase d'exploration, soit inférieure à < 1,2 mm /s

- Bruits ténus et « feutrés » associés aux sautages peuvent parfois être perçus tel que relaté lors du Comité de suivi du 7 septembre 2016

- Deux épisodes échangés avec le Forestel à cet égard en novembre:
  - Perception du bruit provenant de sautages en après-midi:
    - 17 novembre 16h58
    - 18 novembre 16h07
  - Respect de la vibration jusqu'à maintenant < 1,2 mm/s
  - Aucun désagrément associé

MISE EN CONTEXTE – ÉTUDE SUR LE BRUIT

- Integra réalise un suivi régulier du bruit audible pouvant être généré par ses activités
- Les quatre points récepteurs sont toujours les mêmes et sont disposés stratégiquement en fonction des noyaux résidentiels
- Le mandat octroyé à une firme externe incluait :
  - Vérifier la conformité en fonction des normes afférentes
  - Réaliser une simulation du bruit pouvant être généré par des ventilateurs situés à la surface, suite à l'arrivée de nouvelles technologies moins bruyantes
  - Ajouter aux activités d'Integra le transport aux abords de la poudrière (slide suivante)

Mesure si bruit perceptible aux manutentions à la poudrière
Arrivée à la poudrière
Départ de Zone Triangle
Poudrières
Puits Mine No 3
Puits Mylamaque
SITE TRIANGLE
vice Goldex-Manitou

PRÉSENTATION

ÉTUDE SUR LE BRUIT EFFECTUÉE PAR VINACOUSTIK INC.

2-3 NOVEMBRE 2016

LES POUSSIÈRES

COMPRENDRE LA PROVENANCE

POUR MIEUX AGIR ET CONTRÔLER…

- Poussières inorganiques potentielles – Communauté de Val-d'Or:
  - Poussières – Érosion du parc à résidus Sigma
  - Poussières – Érosion des chemins de graviers environnants la ville
  - Poussières – Érosion des piles de roches stériles de Sigma et Triangle
  - Poussières – Gravier rue/avenues Ville de Val-d'Or (printemps)
  - But: Dresser un « portrait-robot chimique » pour chaque poussière

- **Budget 2017**: achat d'un échantillonneur portatif pour caractériser chimiquement les types de poussières potentielles et comparer avec les « portraits robots chimiques » que nous obtiendrons

- Consultant spécialisé en dispersion des poussières envisagé en 2017
- Étude de base à envisager et/ou de dispersion

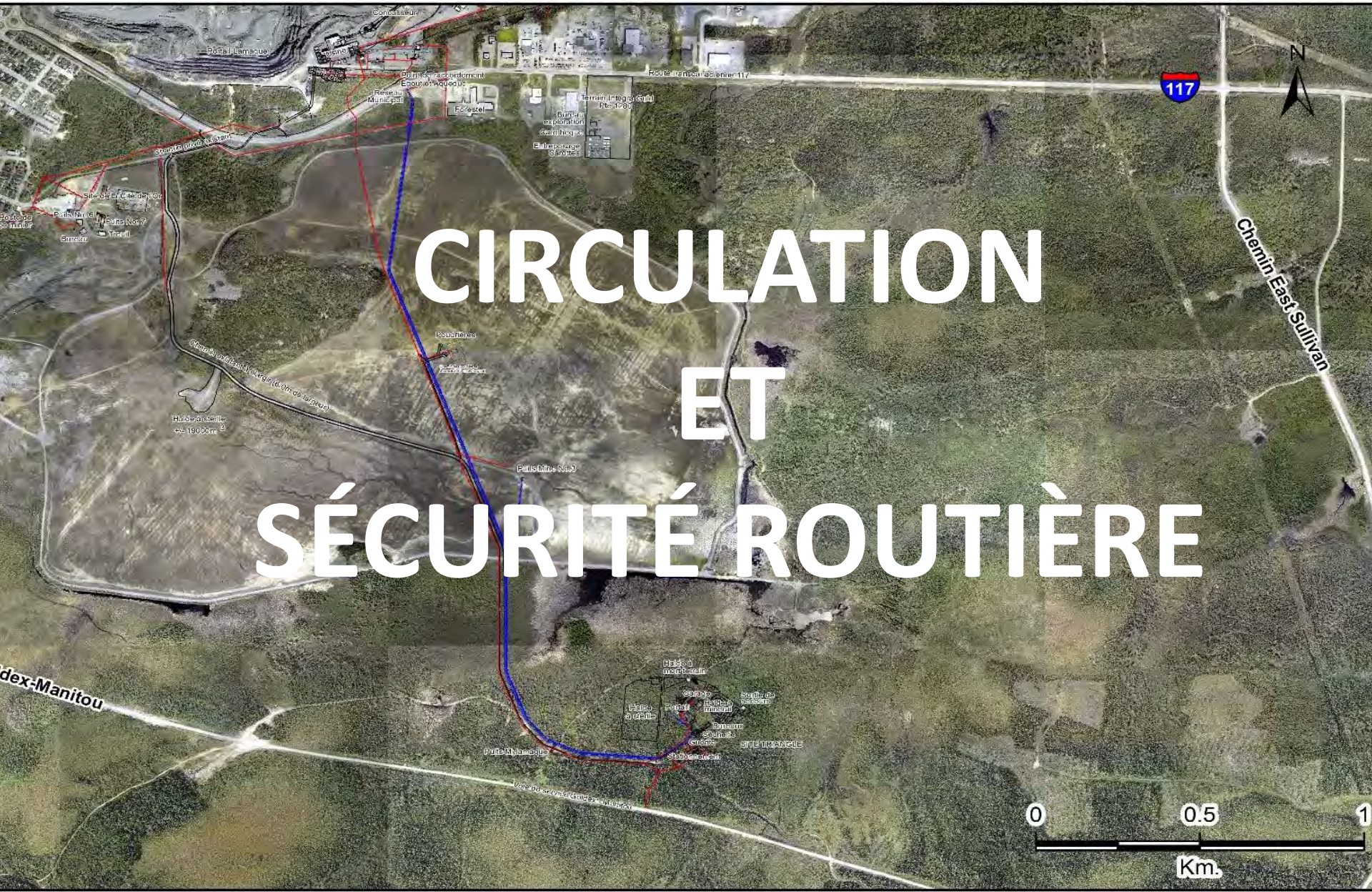
CIRCULATION
ET
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Concasseur
Portail Lamaque
Route transcanadienne 117
117
Terrain Integra Gold Ptc 1-80
Bureau exploration
Garde-manger
Entreposage Carottes
Puits No 7
Treuil
Poudrerie
Chemin East Sullivan
Halde à stérile +/- 19000m³
Puits Mine No 3
Halde à minerai
Halde à stérile
Portail
Bureaux Sécurité
Garage
Station de pesée
STE-TRIANGLE
Puits Malartic
dex-Manitou
N
0
0.5
1
Km.

CONTRAINTES À L'OUEST – POSSIBILITÉS À L'EST

- Ponceau sous la RTE-117 → piste cyclable difficilement relocalisable (MTQ)
- Mur anti-bruit entre le tronçon routier intérieur et le quartier Bourlamaque
- Source de poussières et de bruits à proximité présentes

- Autre possibilité (à la faveur de la communauté):
  - Chemin Goldex-Manitou → Chemin Eacom → RTE-117
  - Trajet plus long pour l'entreprise Integra pour acheminer le minerais
  - Trafic 117 sera largement compensé par « l'entrée nord » de Fournier
    - Déjà C.A. en main pour une entrée de 18,5m
    - Déjà déboisé (27m de large)
    - Nouveau C.A. attendu pour janvier 2017 (entrée de 27m)
    - Nouvelle entrée fonctionnelle à l'été 2017 sur la rue des Panneaux

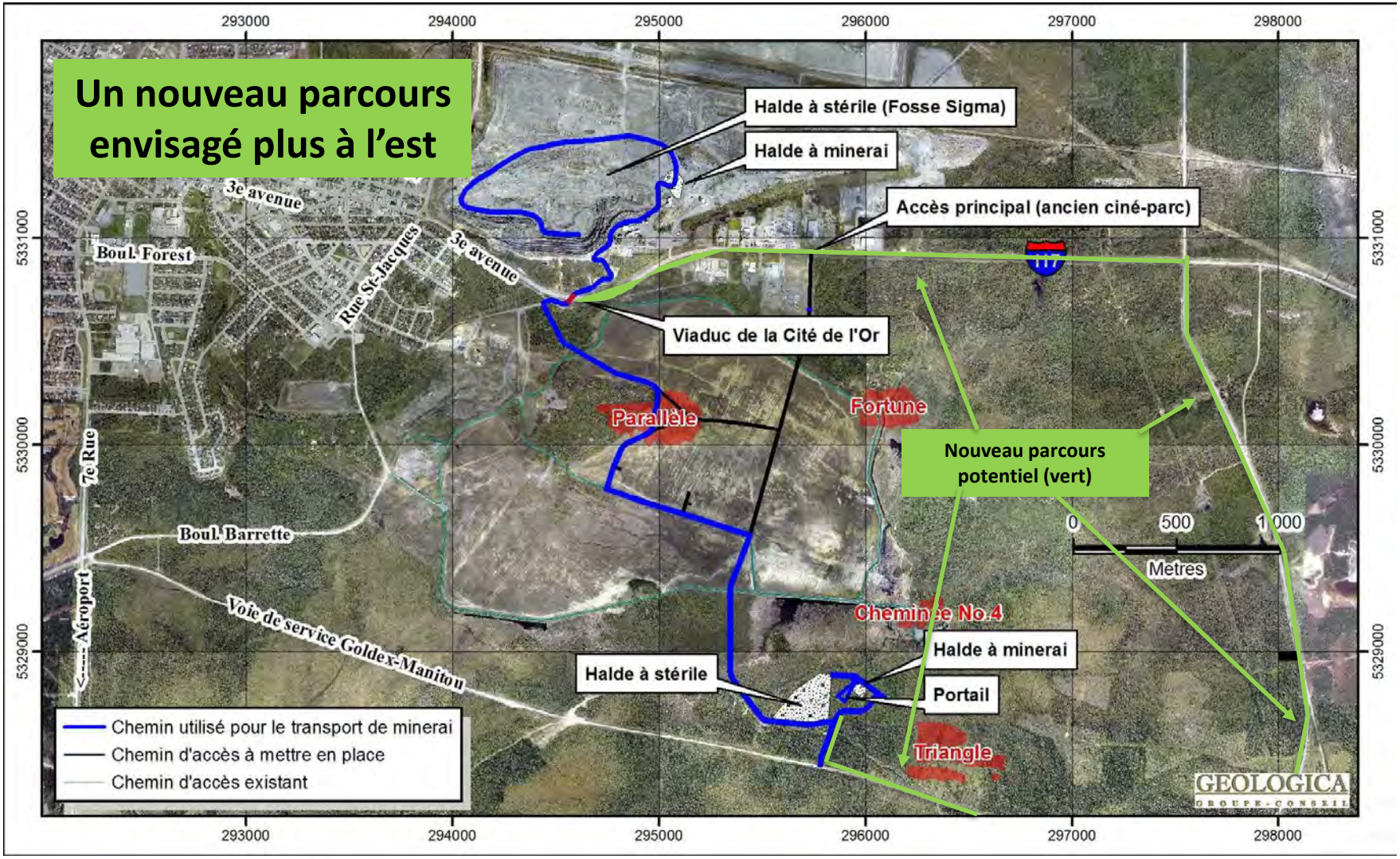
Un nouveau parcours envisagé plus à l'est
293000
294000
295000
296000
297000
298000
5331000
5330000
5329000
Halde à stérile (Fosse Sigma)
Halde à minerai
Accès principal (ancien ciné-parc)
Viaduc de la Cité de l'Or
Parallèle
Fortune
Nouveau parcours potentiel (vert)
Cheminée No.4
Halde à minerai
Halde à stérile
Portail
Triangle
3e avenue
Boul. Forest
Rue St-Jacques
3e avenue
7e Rue
Boul. Barrette
Aéroport
Voie de service Goldex-Manitou
0
500
1 000
Metres
Chemin utilisé pour le transport de minerai
Chemin d'accès à mettre en place
Chemin d'accès existant
GEOLOGICA
GROUPE-CONSEIL

INTEGRA GOLD
CORP
ENVIRONNEMENT
ET
RESTAURATION

Effluent SIGMA 2016

Normes instantanées
Normes mensuelles

Toutes rencontrées
pH
MES
Fer
CNt
[Directive 019 prov]

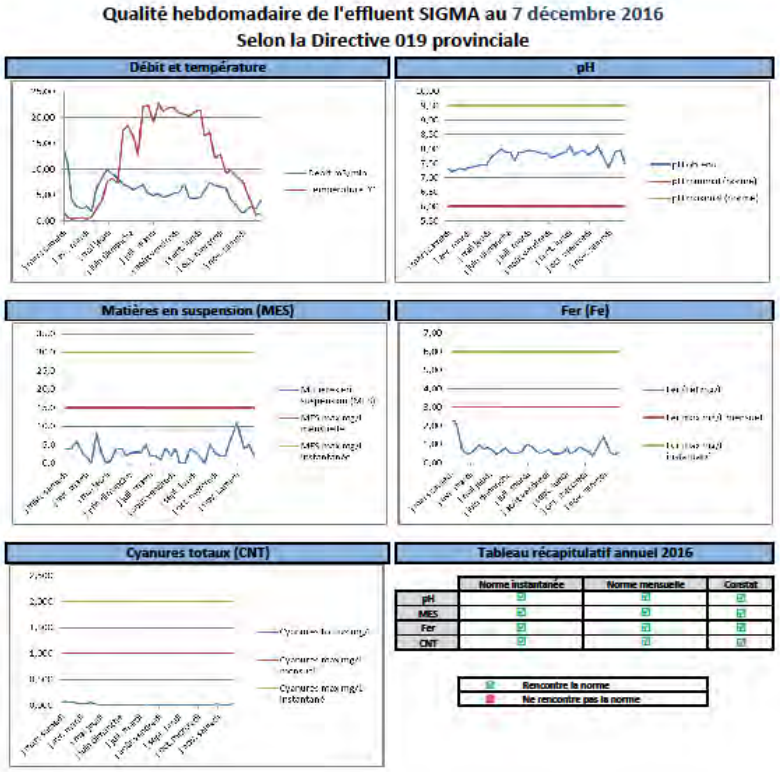

ENVIRONNEMENT ET RESTAURATION

- **RESTAURATION**
  - DEUX RAPPORTS D'INSPECTIONS STATUTAIRES FINAUX ET DIFFUSÉS
    - SIGMA
    - LAMAQUE
  - PARC À RÉSIDUS LAMAQUE
    - PROPRIÉTÉ DE TECK + ENTENTE AVEC TECK
    - TRAVAUX D'INVESTIGATION GÉOTECHNIQUE AU PARC À RÉSIDUS LAMAQUE (EN 2017)
    - MEILLEURE DILIGENCE, INTEGRA PRÉSENTE SUR LE TERRAIN À LAMAQUE
    - PARTENARIAT ENVISAGÉ

GESTION DES PLAINTES

- **LA PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES EST EN PLACE DEPUIS MARS 2016**
- **AUCUNE PLAINTE REÇUE PAR COURRIEL**
- **AUCUNE PLAINTE REÇUE PAR TÉLÉPHONE**
- **AUCUNE PLAINTE REÇUE PAR LE SITE WEB D'INTEGRA**

ANNEXE 4
Présentation Vinacoustik

ÉTUDE D'IMPACT SONORE

LA ZONE TRIANGLE, LA POUDRIÈRE ET DES VENTILATEURS À LA SURFACE

Présentée lors de la réunion du:

7 décembre 2016

Présentation par:

Joël Pagé

PLAN DE PRÉSENTATION

- Objectifs
- Règlementations
- Résultats de l'évaluation sonore du 2 au 3 novembre 2016
- Conformité aux limites sonores lors des activités du 2 au 3 novembre 2016
- Simulations sonores de la Zone Triangle, la poudrière et des ventilateurs à la surface
- Conformité aux limites sonores des résultats de simulations
- Conclusion

1. OBJECTIFS

- Évaluation sonore et l'audibilité des activités de la Zone Triangle et de la poudrière aux points récepteurs résidentiels sensibles.
- Évaluer par les simulations sonores pour 2 ventilateurs incluant les activités de la Zone Triangle et de la poudrière (circulation d'un camion).
- Comparer les résultats aux limites sonores applicables de la ville de Val-d'Or et du Ministère.

2. RÈGLEMENTATIONS

2.1 Règlement concernant les nuisances, la paix, le bon ordre et les endroits publics de la ville de Val-d'Or (Règlement 2003-40 et Amendements)

- Limite sonore
  - 55 dBA – Le jour entre 7h et 22h
  - 50 dBA – La nuit entre 22h et 7h

2. RÈGLEMENTATIONS

2.2 MDDELCC (Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques):

Note d'instructions 98_01 (Révisée 19-6-2006) sur le bruit:

Le plus élevé de:

- Niveau du bruit résiduel (sans la source de bruit)

OU

- Les niveaux du bruit LAeq, 1h (Moyen d'une heure) suivants:

	NUIT (19h à 7h)	JOUR (7h à 19h)
Zone I	40 dBA	45 dBA
Zone II	45 dBA	50 dBA
Zone III	50 dBA	55 dBA

Zone I : Habitations résidentielles unifamiliales, écoles, hôpitaux.

Zone II : Habitations résidentielles de logements multiples, maisons mobiles, des institutions ou campings.

Zone III : Zone commerciale, parcs.

3. RÉSULTAT DES MESURES SONORES

- Lors de l'étude sur place le 2 au 3 novembre 2016:
  - Les activités de la Zone Triangle sont inaudibles le jour et la nuit aux points récepteurs sensibles
  - Les activités à la poudrière sont inaudibles le jour et la nuit aux points récepteurs sensibles
  - Les niveaux de bruit mesurés au tableau 1 et 2 sont dus aux activités quotidiennes aux points d'évaluation et non aux activités de la Zone Triangle et de la poudrière à l'exception du point de mesure Zone Triangle

Tableau 1 Niveaux de bruit mesurés et limites sonores de la Ville de Val-d'Or

Date de mesure: 2 au 3 novembre 2016

Points d'évaluation	Activités normales de la Zone Triangle		Arrêt des activités de la Zone Triangle $Leq_{horaire}$ - dBA		Limite sonore de la Ville de Val-d'Or	
	JOUR (7h00 à 22h00) $Leq_{horaire}$ - dBA	NUIT (22h00 à 7h00) $Leq_{horaire}$ - dBA	2 novembre 2016 de 4h50 à 7h50 $Leq_{horaire}$ - dBA	2 novembre 2016 de 16h08 à 17h00 Leq_{52min} - dBA	JOUR (7h00 à 22h00) dBA	NUIT (22h00 à 7h00) dBA
Point Zone Triangle	61 à 72	60 à 72	38 à 40	39	Non applicable	
Point 1 (1001, 3e avenue Est)	53 à 62	49 à 55	55 à 59	58	55	50
Point 2 (coin rue Viney et rue Perry)	41 à 56	38 à 43	39 à 44	51		
Point 3 (90, avenue Perreault)	36 à 59	38 à 41	38 à 41	49		
Point 4 (Coin rue Curé Roy et rue Dufresne)	43 à 57	42 à 47	42 à 47	50		
Point 5 (204, Williston)	38 à 57	37 à 41	38 à 44	49		
Point 6 (106, avenue Champlain)	38 à 54	39 à 45	39 à 45	51		

Tableau 2 Niveaux de bruit mesurés et limites sonores du Ministère

Date de mesure: 2 au 3 novembre 2016

Points d'évaluation	Activités normales de la Zone Triangle		Arrêt des activités de la Zone Triangle $Leq_{horaire}$ - dBA		Limites sonores de MDDELCC	
	JOUR (7h00 à 19h00) $Leq_{horaire}$ - dBA	NUIT (19h00 à 7h00) $Leq_{horaire}$ - dBA	2 novembre 2016 de 4h50 à 7h50 $Leq_{horaire}$ - dBA	2 novembre 2016 de 16h08 à 17h00 Leq_{52min} - dBA	JOUR (7h00 à 19h00) dBA	NUIT (19h00 à 7h00) dBA
Point Zone Triangle	61 à 72	60 à 72	38 à 40	39	Non applicable	
Point 1 (1001, 3e avenue Est)	56 à 62	49 à 56	55 à 59	58	55	51
Point 2 (coin rue Viney et rue Perry)	41 à 56	38 à 44	39 à 44	51	45	41
Point 3 (90, avenue Perreault)	37 à 59	36 à 40	38 à 41	49		40
Point 4 (Coin rue Curé Roy et rue Dufresne)	44 à 57	40 à 46	42 à 47	50		
Point 5 (204, Williston)	40 à 57	37 à 41	38 à 44	49		
Point 6 (106, avenue Champlain)	41 à 54	38 à 43	39 à 45	51		41

4. CONFORMITÉ AUX LIMITES SONORES RÈGLEMENTAIRES

4.1 Règlement concernant les nuisances, la paix, le bon ordre et les endroits publics de la ville de Val-d'Or (Règlement 2003-40 et Amendements)

- Le bruit généré par les activités de la Zone Triangle est inaudible aux points récepteurs résidentiels.
- Le bruit généré par les activités du camion lourd pour les allers-retours à la poudrière est inaudible aux points récepteurs résidentiels.
- Les activités de la Zone Triangle et de la poudrière sont conformes aux limites sonores de la municipalité.

4. CONFORMITÉ AUX LIMITES SONORES RÈGLEMENTAIRES

4.2 La note d'instruction 98-01 du Ministère

- Le bruit généré par les activités de la Zone Triangle est inaudible aux points récepteurs résidentiels.
- Le bruit généré par les activités du camion lourd pour les allers-retours à la poudrière est inaudible aux points récepteurs résidentiels.
- Les activités de la Zone Triangle et de la poudrière sont conformes aux limites sonores du Ministère.

5. SIMULATIONS SONORES

- Les ventilateurs seront à la surface au lieu sousterrains
- Simulation sonore pour le pire scénario
  - 2 ventilateurs simultanément

    Avec:
  - Vent: 13 km/h de la Zone Triangle vers la ville
  - Activités de la Zone Triangle
  - Activités de la poudrière

5. SIMULATIONS SONORES

- Figure 1 : Carte de bruit pour le jour avec 2 ventilateurs + activités de la Zone Triangle + activités de la poudrière + vent 13 km/h venant de l'Est
- Figure 2: Carte de bruit de l'agrandissement de la figure 1 de la zone résidentielle
- Figure 3: Carte de bruit pour la nuit avec 2 ventilateurs + activités de la Zone Triangle + activités de la poudrière + vent 13 km/h venant de l'Est
- Figure 4: Carte de bruit de l'agrandissement de la figure 3 de la zone résidentielle

Tableau 3 Résumé des simulations pour un et deux ventilateur, activités de la Zone Triangle, de la poudrière et vent de 13 km/h venant de l'Est

Points d'évaluation	Niveaux sonores simulés ($L_{eq\text{-}horaire}$)		Limites sonores selon MDDELCC		Règlement 2003-40 et amendement de la ville de Val-d'Or	
	POUR 1 VENTILATEUR JOUR ET NUIT AVEC VENT VENANT DE L'EST (FIGURE 1 ET 2)	POUR 2 VENTILATEURS JOUR ET NUIT AVEC VENT VENANT DE L'EST (FIGURE 3 ET 4)	JOUR 7h00 à 19h00	NUIT 19h00 à 7h00	Entre 7h00 et 22h00	Entre 22h00 et 7h00
Point 1 (1001, 3e avenue Est)	«=30	«=30	55	50	55	50
Point 2 (coin rue Viney et rue Perry)	30-35	30-35	45	41		
Point 3 (90, avenue Perreault)			45	40		
Point 4 (Coin rue Curé Roy et rue Dufresne)	«=30	«=30	45	40		
Point 5 (204, Williston)						
Point 6 (106, avenue Champlain)			45	41		

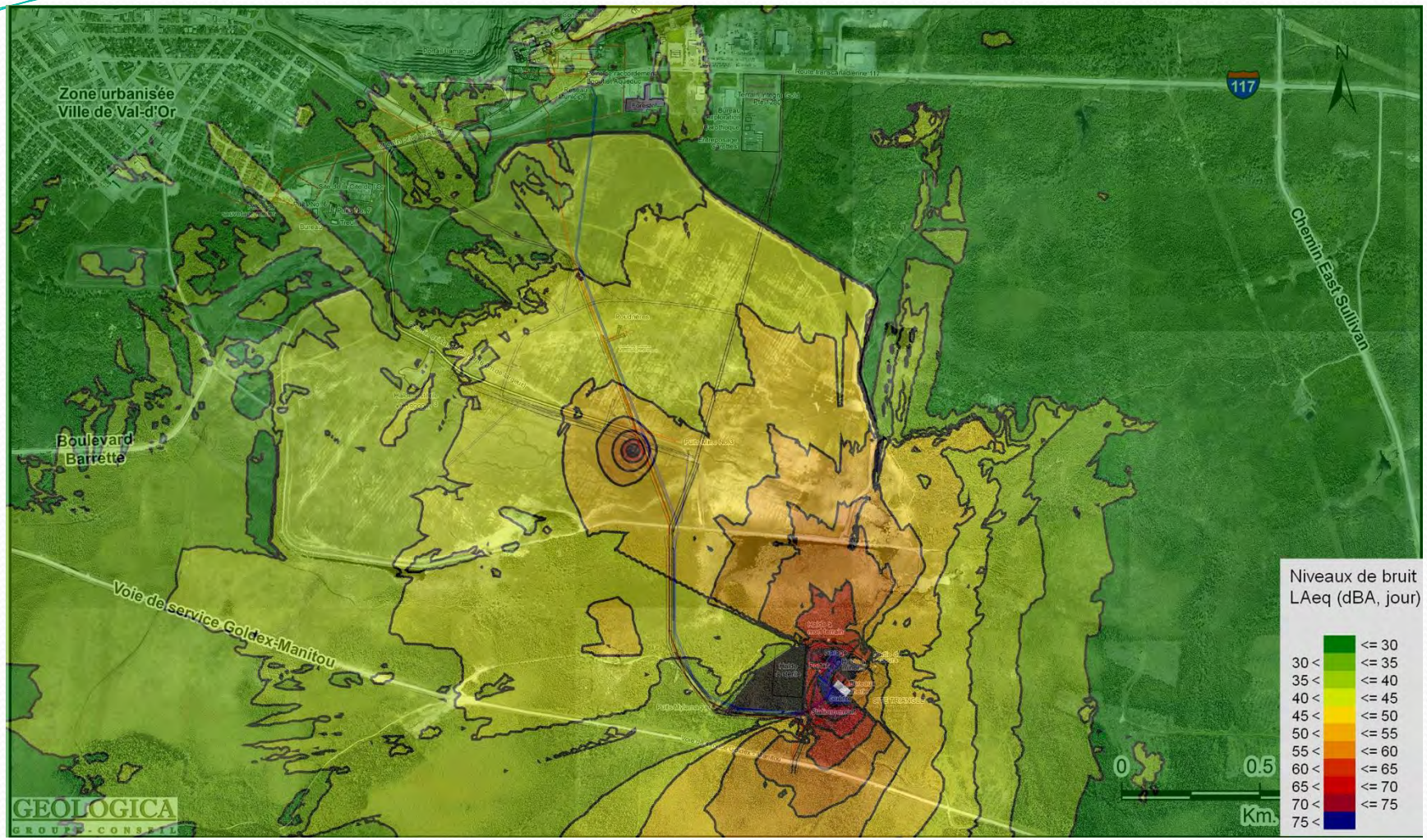

Figure 1 Carte de bruit de la zone d'étude (JOUR)

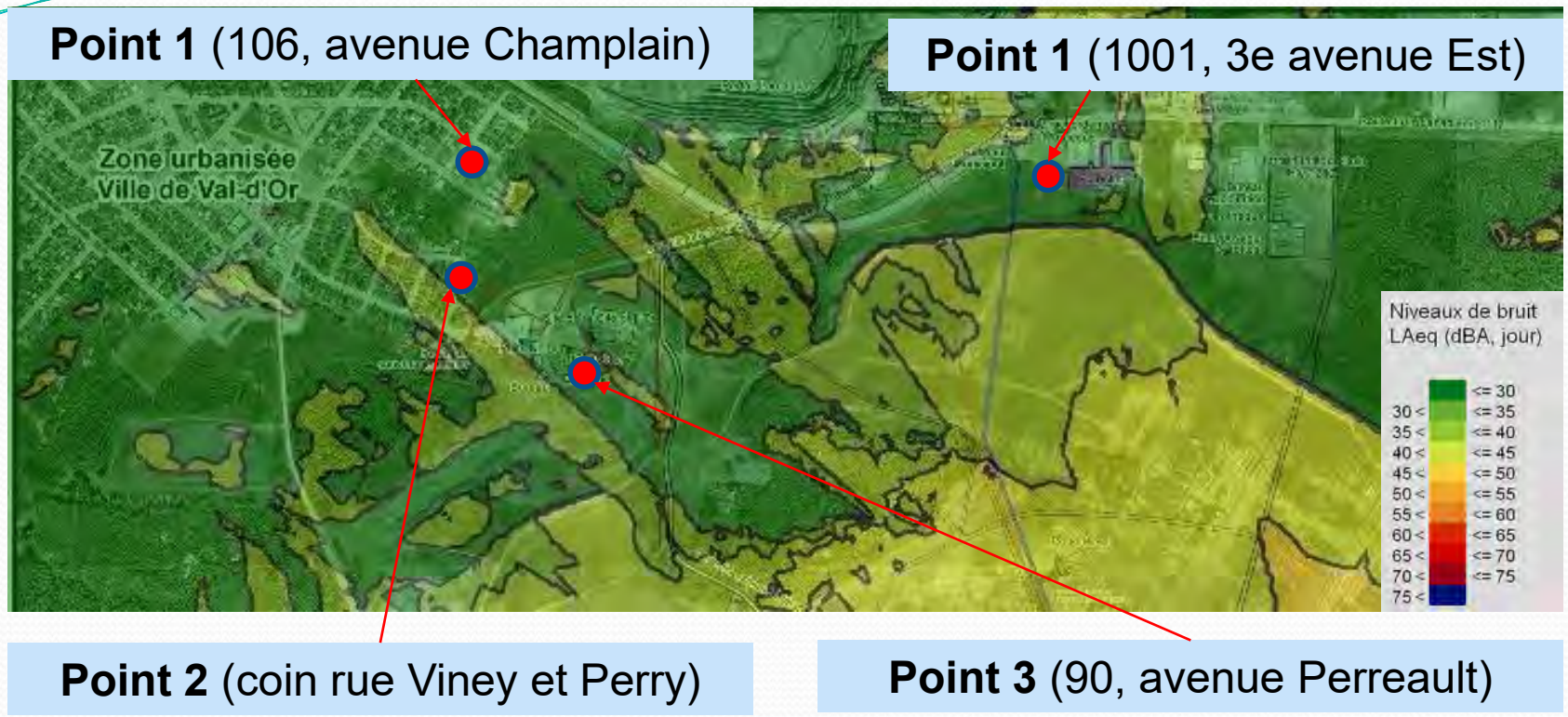

Figure 2 Agrandissement de la zone résidentielle de la figure 1

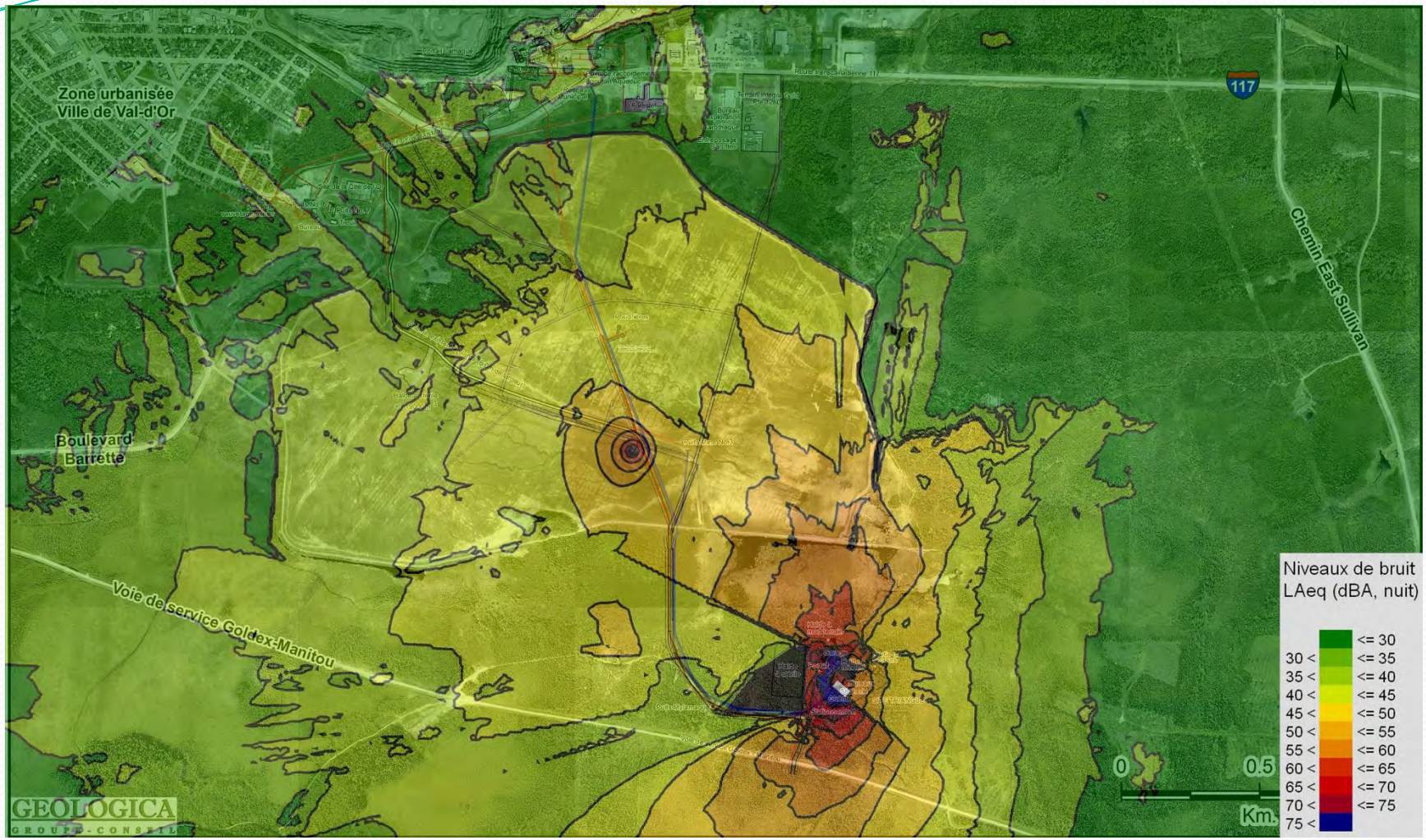

Figure 3 Carte de bruit de la zone d'étude (NUIT)

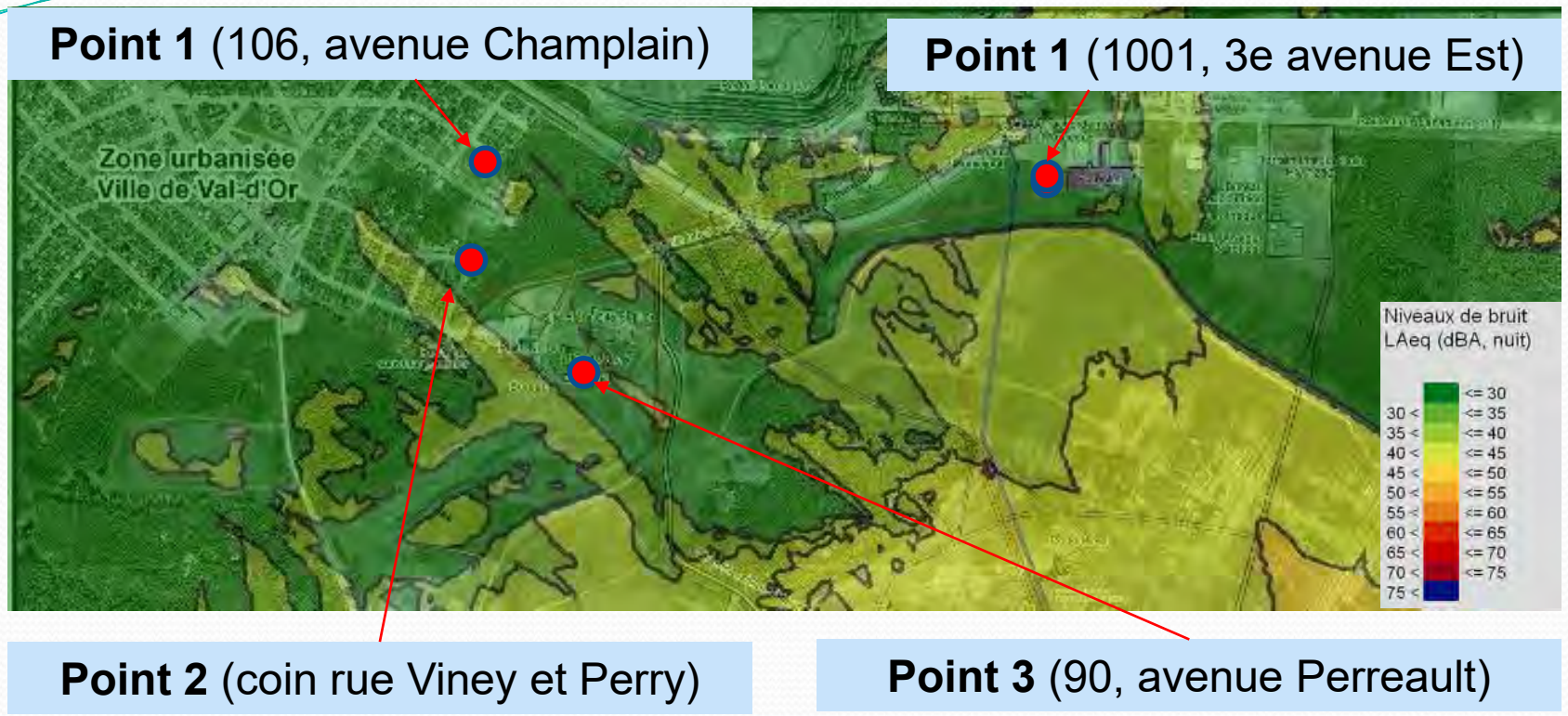

Figure 4 Agrandissement de la zone résidentielle de la figure 2

6. CONFORMITÉ AUX LIMITES SONORES RÈGLEMENTAIRES

- Selon les résultats des simulations sonores pour 2 ventilateurs à la surface incluant les activités de la Zone Triangle, de la poudrière et vent de 13 km/h venant de l'Est sont:
  - Conformes aux limites sonores du Règlement concernant les nuisances, la paix, le bon ordre et les endroits publics de la ville de Val-d'Or (Règlement 2003-40 et Amendements)
  - Conformes à La note d'instruction 98-01 du Ministère

7. CONCLUSION

- Lors de l'évaluation sonore sur place du 2 au 3 novembre 2016:
  - Les activités de la Zone Triangle sont inaudibles aux points résidentiels
  - Les activités de la poudrière sont inaudibles aux points résidentiels
  - Les activités de la Zone Triangle et de la poudrière sont conformes aux limites sonores du Règlement concernant les nuisances, la paix, le bon ordre et les endroits publics de la ville de Val-d'Or (Règlement 2003-40 et Amendements) et de La note d'instruction 98-01 du Ministère

7. CONCLUSION

- Résultats des simulations sonores pour le pire scénario sont :
  - Conformes aux limites sonores du Règlement concernant les nuisances, la paix, le bon ordre et les endroits publics de la ville de Val-d'Or (Règlement 2003-40 et Amendements)
  - Conformes à La note d'instruction 98-01 du Ministère